



RECTORAT

Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Recteur de l'académie de Besançon
Chancelier des universités
Jean-François CHANET
Tél : 03 81 65 49 31
Mél : ce.cabinet@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Besançon, le 13 janvier 2021

Monsieur le Recteur de la région académique
Bourgogne-Franche-Comté,
Recteur de l'académie de Besançon,
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Appel à projets pour la rentrée scolaire 2021 - Labellisation « Génération 2024 »

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports précisait « Les grandes priorités pour le sport » dans un dossier de presse en octobre 2020 :

« Le sport est l'amour du dépassement et du collectif. La joie dans l'effort, l'excellence, l'amitié, la solidarité, le respect : les valeurs du sport sont les valeurs de l'École de la République. Le sport est essentiel pour le bien-être et la confiance en soi. Alors que la sédentarité progresse d'année en année, et s'est accentuée avec la crise sanitaire, le renforcement de la pratique sportive chez tous, et chez les enfants en particulier, est un enjeu de santé publique. »

L'ambition est de faire converger les efforts de tous les acteurs - qu'ils soient notamment enseignants du premier degré ou professeurs d'EPS dans le second degré - et de créer davantage de passerelles entre le monde scolaire et le monde associatif sportif.

La labellisation « Génération 2024 » invite les écoles, établissements scolaires et les universités volontaires à :

- renforcer l'offre sportive scolaire et à la conjuguer avec l'offre sportive en club ;
- permettre aux clubs sportifs locaux d'utiliser les installations sportives de l'école ou de l'établissement ;
- participer à des événements promotionnels olympiques et paralympiques durant l'année scolaire et l'année universitaire ;
- accompagner et accueillir des sportifs de haut niveau, et bénéficier de leur parrainage.

Chaque école et chaque établissement, par les actions et les projets structurés et singuliers qui sont mis en œuvre par ses équipes éducatives, s'attache à transmettre des valeurs fondamentales véhiculées par le sport et l'olympisme pour les jeunes : le goût de l'effort, la persévérance, la volonté de se dépasser, le respect, la solidarité, la fraternité et, plus généralement, les valeurs civiques.

3378 écoles, établissements scolaires et établissements d'enseignement supérieur sont déjà labellisés en France, soit une participation de plus d'un million d'élèves et d'étudiants. L'objectif est d'atteindre 20 % d'écoles et d'établissements labellisés à l'horizon 2024.

À ce jour, les résultats sont très positifs pour la région académique Bourgogne-Franche-Comté, où ils sont supérieurs à la moyenne nationale. Nous devons néanmoins poursuivre notre engagement commun dans cette démarche.

Le processus de labellisation se poursuit en cette année scolaire 2020-2021 et nous vous invitons à déposer, **avant le 30 avril 2021**, la candidature de l'école ou de l'établissement scolaire que vous dirigez.

Pour ce processus, une procédure nationale dématérialisée de saisie est mise en place pour les écoles et établissements scolaires candidats à la labellisation. Vous trouverez en pièces jointes les explications relatives à la procédure de dématérialisation et les coordonnées des personnes ressources académiques.

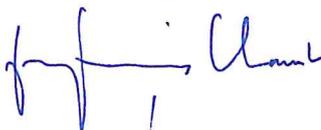
Le lien pour déposer une candidature à la labellisation « Génération 2024 » est le suivant :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-a-la-labellisation-generati>

Le lien ci-dessous vous fournit les explications nécessaires :
<https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

Nous vous remercions sincèrement pour votre mobilisation et savons pouvoir compter sur votre implication.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

**Recteur de la région académique
Bourgogne-Franche-Comté,
Recteur de l'académie de Besançon,
Chancelier des universités**



Jean-François CHANET

PJ :

- Cahier des charges national. Labellisation « Génération 2024 »
- Tutoriel d'aide au dépôt de candidature
- Liste des référents et personnes ressources pour la labellisation « Génération 2024 »
- Vade-mecum national « Génération 2024 »
- Guide d'accompagnement en région académique